Il me semble que les affidavits de M. Lemieux font assez iriste

figure à côté de semblables témoignages!

M. Lemieux a l'air de se vanter de ce que j'aie pu avoir quelques rapports avec sa famille. Je n'ai qu'un mot à répondre à cela, c'est que j'ai toujours parlé en bien de sa famille, autant que lui en a parlé en mal, et que je la respecte autant qu'il la déshonore.

Toutes ces choses vous paraîtront puériles sans doute, M. le Rédacteur, mais il ne faut pas oublier que c'est une élection qui se joue-là. S'il ne s'agissait que de moi en tout ceci, je m'occuperais fort peu du triste personnage qui m'attaque avec autant de sottise que de brutalité; mais des intérêts plus graves que ceux de ma réputation, me forcent à démasquer cet impudent suborneur de faux témoins, et je ne m'arrêterai que lorsqu'il n'osera plus montrer sa face devant les honnêtes gens.

Votre serviteur,

Louis H. FRÉCHETTE.

(Extrait de "l'Evénement" du 16 Juin.)

M. le Rédacteur.—M. Evariste Lemieux, l'effronté calomniateur dont j'ai déjà eu occasion de vous faire apprécier les hauts-faits, vient de se faire prendre dans son propre piége de la manière la plus risible du monde. Je recevais hier par la mallo de l'Ouest un certain paquet portant la date du 10 juin, et par conséquent parti de Chicago avant qu'on ait pu y savoir que la rage de mes détracteurs irait jusqu'au point où nous avons vu les choses, c'est-à-dire jusqu'au plus infâme parjure. Ce paquet contenait deux documents, qui à cause des circonstances, méritent publication. Le premier est une lettre envoyée de Lévis à Chicago au nom de Joseph Baillargeon et adressée au frère de ce dernier, un respectable citoyen de l'endroit, qui me la renvoie avec sa réponse. Une chose à noter, c'est que cette lettre qui porte pour signature Joseph Baillargeon, est tout entière écrite et paraphée de la main de M. Lemieux lui-même, bien que Baillargeon sache signer, comme il appert par sa déposition sous serment.

Voici cette lettre; je la reproduis avec les fautes d'orthographe et de français du savant notaire; je n'y change même pas la

ponetuation:

" " Lévis, 1 juin 1872.

" Mr. Antoine Baillargeon

"Menuisier-chantre à l'Eglise canadienne, Chicago, U. S. Arah

"Mon cher frère,—je voudrais savoir immédiatement par toi la conduite qu'à tenu Fréchette Louis Honoré à Chicago." La chose presse. Dis tout ce que tu connais, signe le devant témoin s'il y a moyen ou assarmente le, ce sera encore mieux. Envoiemoi cela immédiatement. Dis la conduite qu'il a tenue avec